

Extension [S]

Recherche Pluridisciplinarité
Méthodologie
Internationalisation

avril 2003 - N° 4



EDITORIAL



Robert Lafore

Partenaires institutionnels

En pratiquant l'autodérision, on pourrait dire, sans risquer d'être démenti, qu'il n'était déjà pas simple d'entrer à Sciences Po Bordeaux... désormais c'est pratiquement impossible puisque l'accès par le hall d'entrée est interdit au public depuis le 3 février 2003 ! Il se trouve, naturellement, qu'il ne s'agit pas de la même entrée. Celle dont il est question ici et dont la fermeture n'est que provisoire, voit son sort directement lié aux travaux d'agrandissement qui vont s'achever à la rentrée 2003-2004. Evoquer cet important chantier offre l'occasion d'aborder plus largement la nature de nos relations avec nos différents partenaires institutionnels.

Les travaux d'extension de Sciences Po Bordeaux correspondent à une construction de 1000 m² de bâtiments supplémentaires sur deux niveaux, devant l'entrée actuelle de l'Institut, jusqu'en limite de l'Allée Ausone. Le montant total du chantier s'élève à un peu plus de 1,8 millions d'Euros. Le financement a été obtenu par une inscription au contrat de plan Etat-Région et il faut bien concevoir qu'en l'absence d'une telle opportunité nous étions, naturellement, dans l'impossibilité d'envisager une quelconque modification de la surface utile de l'établissement.

Suite en page 4 >>>

DOSSIER

L'extension de Sciences PO Bordeaux



L'avancement du chantier d'extension des bâtiments de l'Institut est désormais consultable en direct. Une photo prise par une « webcam » est accessible depuis la page d'accueil du site Internet (bouton sous le menu). Bonne consultation à tous...
www.sciencespobordeaux.fr/accueil/index.asp



Le futur bâtiment en image de synthèse

Mille mètres carrés supplémentaires sur deux niveaux, construits devant l'entrée principale de Sciences Po Bordeaux, ce n'est pas simplement de nouveaux locaux venant accroître de plus d'un sixième la superficie totale de l'Institut. Dans ce chantier important, c'est toute la profonde mutation de l'établissement qui s'ins-

crit dans le paysage universitaire bordelais. Ce nouveau "corps de bâtiment" constitue aussi une reconnaissance de l'intérêt de l'institution puisqu'il a été rendu possible par des crédits publics. D'autres « extensions » viendront, celle-ci devrait s'achever avant la fin de l'année 2003,

quelques semaines avant que le tramway soit inauguré et offre un arrêt à moins de 100 mètres, désenclavant totalement le Campus... Il convenait que Sciences Po Bordeaux réponde aussi présent à ce rendez-vous ! ■



Suite en page 3 >>>

Sommaire

L'extension de Sciences Po Bordeaux

Pages 1 / 4 / 5

Interview de Didier Chabault

Page 4

Service reliure, le culte des beaux livres

Page 3

Vers une Nouvelle Europe

Pages 6 / 7

Hommage à Patrick Bourrat

Page 8 / 9

La recherche en tête

Page 11

et aussi...

CHRONIQUE : Isabelle BOURBAO-GUIZOU

Page 2

TRAJECTOIRE : Le bal des Anciens...

Page 12

EDITORIAL
SUITE...

Il y a plus de cinq ans, avant que ne commence mon mandat, la question de l'agrandissement de Sciences Po Bordeaux se posait déjà. S'il fut envisagé, comme pure hypothèse, un transfert complet de Sciences Po Bordeaux en un autre lieu de l'agglomération, il est immédiatement apparu qu'une telle institution, par nature pluridisciplinaire, devait demeurer « au carrefour » des principaux établissements du site universitaire bordelais. C'est d'ailleurs une demande constante du Ministère de l'Éducation Nationale avec qui se négocie en ce moment le nouveau contrat quadriennal : renforcer les synergies et les partenariats avec l'ensemble des universités bordelaises. Puisque nous nous efforçons (en particulier par la mise en place des Masters) de répondre à cette exigence ministérielle, il faut espérer que l'État prenne la pleine mesure, par un accroissement de la dotation quadriennale, des efforts consentis.

L'État n'est pas notre seul partenaire. Les collectivités territoriales, région en tête, sont soucieuses d'apporter leur concours à un établissement comme le nôtre. Il faut les en remercier. Des Conseils régionaux voisins de l'Aquitaine ont également tissé des liens avec d'autres Instituts d'Études Politiques, y compris Paris, mais on peut également évoquer Rhône-Alpes avec Sciences Po Grenoble ou Sciences Po Lille avec la région Nord-Pas-de-Calais. Cela montre qu'il est possible, pour une institution régionale, de diversifier ses soutiens, de concevoir qu'il n'existe pas que les « sciences dures » qui seraient seules à générer une dynamique régionale en favorisant la recherche industrielle et technologique. Après tout, un établissement comme le nôtre, en dix ans, a formé près de 300 attachés territoriaux : c'est aussi une manière d'améliorer l'expertise de l'administration régionale, de développer l'Aquitaine, ses départements et ses communes. ■

Robert LAFORE

Sous les boulettes... ... la rage

Il semblerait que les politiques n'aient pas bien retenu les enseignements que l'on pouvait tirer du naufrage de « l'Erika » en décembre 1999. L'affaire du « Prestige » nous en donne une édifiante démonstration.

Leçon n°1 : une catastrophe écologique peut constituer une fenêtre d'opportunité pour les élus nationaux, mais aussi plus modestement pour les élus locaux. En 2000, la gestion de crise et la réappropriation des effets de celle-ci se déroulaient dans une configuration particulière : la préparation des élections municipales de 2001. Cette fois, l'enjeu se déplace et porte le feu médiatique plus directement sur l'action du gouvernement. Pour exister face à l'évènement, les représentants enchaînent les actes symboliques - dont l'inévitable déplacement sur le terrain - qui s'apparentent plus à une stratégie de communication au rabais qu'à des marqueurs forts d'un dispositif gouvernemental solide. La médiatisation de la catastrophe est également source de disqualification politique. La photo de Lionel Jospin soulevé de terre par deux gaillards un certain 28 décembre sur une plage de l'Île de Groix pour lui éviter de soulever de fioul ses chaussures avait corroboré l'image d'un gouvernement dépassé par les évènements et incapable aux yeux des victimes d'estimer les dégâts à leur juste valeur. Certes le style Raffarin tranche avec celui de son prédécesseur : voir le Premier ministre arpenter les plages girondines d'un pas rageur en décochant au passage un coup de pied dans des boulettes de mazout pourrait prêter à sourire, si ce n'était la gravité de la situation. Les stratégies d'occupation du front médiatique divergent sur la forme, mais dans le fond, leurs instigateurs demeurent profondément convaincus de l'impact de ces démarches. Faute de disposer d'une politique cohérente de transports maritimes des matières dangereuses, on en reste à l'incantatoire « plus jamais ça ».

Leçon n° 2 : l'anticipation est un principe clé de la gestion de crise, précisément là où le gouvernement Aznar a échoué. La réaction tardive de Dominique Voynet et sa célèbre déclaration « Je ne suis pas encore complètement certaine qu'il s'agisse



d'une catastrophe écologique » devaient définitivement engluer le ministre de l'environnement. La réactivité se mesure aussi à l'aune de la capacité à identifier et dénoncer des responsables. Or, le transport maritime des hydrocarbures s'inscrit dans des réseaux économiques particulièrement opaques dont l'organisation entretient l'absence de co-responsabilité entre capitaines, armateurs, affréteurs, remorqueurs... A titre d'exemple, identifier le propriétaire d'un navire est virtuellement impossible. C'est pourtant le seul protagoniste susceptible de voir sa responsabilité engagée. La compagnie Mare Shipping, l'armateur du « Prestige », peut échapper à la justice, mais également à ses obligations de sécurité et de respect des conditions de travail à bord (faut-il rappeler que 80 % des accidents sont d'abord dus à une erreur de l'officier de quart ?). C'est une société enregistrée au Libéria, ce qui garantit à l'armateur... l'anonymat !

Certains systèmes induiraient donc l'accident du fait même de leur complexité. Le risque serait considéré avant tout comme le « produit de l'homme piégé par son propre ouvrage ». A l'instar d'Ulrick Beck, Anthony Giddens qualifie la société actuelle de « société du risque » : en plus des risques pré-modernes, naturels

et prévisibles (*external risks*), elle se caractériserait par des risques produits par elles-mêmes et moins probables (*manufactured risks*). Néanmoins, observer que le risque zéro en mer n'existe pas n'empêche pas de nuancer le travers fataliste de ce constat en soulignant les différents dysfonctionnements - et surtout en y remédiant - qui contribuent à provoquer ce genre de catastrophe.

Mais les effets d'annonce rencontrent bien vite leurs limites : le Fonds International pour les dommages dus à la Pollution par les hydrocarbures (FIPOL) dispose pour le sinistre occasionné par le naufrage du « Prestige » d'une enveloppe de 172 millions d'euros, levés auprès des compagnies pétrolières. Mais l'évaluation des dégâts crève d'ores et déjà ce plafond.

L'insuffisance de l'enveloppe rend l'indemnisation de plus en plus erratique... L'indigence des politiques trouve un écho dans le questionnement sans illusions qui obnubile désormais les esprits : qui, des victimes ou des contribuables, sera le plus lésé ? ■

Isabelle BOURBAO-GUIZOU
Doctorante en science politique

Service reliure

Le culte des beaux livres

Sciences Po Bordeaux possède dans son antre un service de reliure à façon. Un atelier qui sauvegarde des collections à valeur ajoutée et les protège de l'usure du temps.

Marie-Thérèse Mendès et Lionel Lavigne, les deux artisans du service « Reliure » de Sciences Po Bordeaux œuvrent exclusivement en faveur de l'Institut d'une part, de la Fondation Nationale des Sciences Politiques de Paris d'autre part. Cet atelier recueille des livres, des revues et des fascicules de science politique destinés à être reliés. Les documents sont débrosés, recousus et, pour les collections périodiques, reformés par semestre ou par année. « Tout est remonté à la main pour constituer un bel objet imprimé, solide et facilement consultable » indiquent d'une même voix nos duettistes, pour qui l'art du brochage, du grecquage, de l'encollage, du reniage, de l'endosage ou du titrage n'a plus aucun secret. Un métier que Lionel Lavigne a découvert à l'école, avant de faire son apprentissage chez un relieur patenté, dans une petite rue du quartier du Jardin-Public, à Bordeaux. Marie-Thérèse Mendès, tout aussi expé-

mentée, a appris son métier sur le tas. Les deux compères travaillent ensemble depuis 1988 selon des procédés qui n'ont guère évolué avec le temps. « Il faut bien différencier la reliure industrielle du travail à façon que nous effectuons ici » précisent les intéressés. Dans le premier cas, il s'agit d'une production semi-automatisée pour des ouvrages identiques avec une reliure de qualité médiocre. Dans le second cas, le travail est manuel et personnalisé, et le résultat très soigné. Le profane resterait coi devant tant d'application à par-



faire la coiffe, la chasse, ou la gouttière d'un livre. « On ne nous a jamais retourné un ouvrage dont la reliure n'a pas tenu » indiquent nos techniciens, conscients que leur profession s'apparente à une prestation de luxe. « Le coût de revient à l'unité d'une reliure de qualité est élevé, ce qui explique la disparition de ce métier. De fait, la reliure est réservée aux publications et aux ouvrages qui présentent une plus-value importante pour les bibliothèques de Paris et Bordeaux » poursuivent Marie-Thérèse Mendès et Lionel Lavigne.

Un défi à l'usure du temps

Un tandem qui se complète parfaitement bien et qui travaille main dans la main, selon des procédés qui n'ont guère évolué avec le temps, même si certaines pratiques ont disparu, comme l'apprêt au blanc d'œuf ou le collage avec de la colle d'os. Le titrage, qui se faisait auparavant



M. Th. Mendès et L. Lavigne

avec de la feuille d'or, a laissé la place à l'utilisation d'une technique baptisée « l'or américain ». La composition du titre du manuel s'effectue grâce à des petits caractères métalliques chauffés qui viennent emboutir un film à une température adéquate, définie par l'expérience du temps. Outre ses différentes étapes manuelles, la reliure, telle qu'elle est pratiquée par ce service de Sciences Po Bordeaux, impose des délais de séchage conséquents. Ce qui porte à deux jours en temps cumulé total le circuit complet d'une reliure. « Notre organisation est bien rodée et nous optimisons nos tâches en travaillant par étape pour arriver à l'objectif de 1 200 livres reliés dans l'année » poursuivent les spécialistes,

dont l'activité exige minutie et vigilance. Entièrement autonomes, ces derniers travaillaient encore récemment avec un massicot manuel, qui a laissé la place à un équipement électronique. Quant à la vieille presse à percussion en bois massif qui éclaire si joliment leur atelier, elle faisait jadis le bonheur d'un relieur qui a pris sa retraite depuis des lustres. Un matériel d'époque qui a vu reliés plus de livres que le plus brillant des étudiants ne pourra en feuilleter dans sa vie. « Quand on voit comment certains ouvrages sont maltraités, on a mal pour eux » concluent nos relieurs, mi-sérieux, mi-amusés. Des amoureux des beaux livres qui partagent probablement l'opinion de Louis Barthou pour qui « l'amour commun des livres crée la plus bienfaisante des solidarités : celle de l'ordre, de la méthode, de la clarté, du travail, de l'étude. Il n'y a pas de goût plus noble ». Bohumil Hrabal, le grand écrivain tchèque, aurait aimé ces deux « artistes » bien proches du héros d'« *Une trop bruyante solitude* » qui passe sa vie à sauver du pilon des milliers de livres condamnés par le temps de la censure... Ici il s'agit de les aider à combattre l'usure du temps ! ■



L'exception culturelle bordelaise

L'atelier de reliure de Sciences Po Bordeaux est une « exception culturelle ». Sciences Po Bordeaux est le seul Institut d'Études Politiques de France à disposer d'un service de reliure à façon. C'est aussi l'un des rares ateliers de ce type dans une Université ou une Grande École. La Fondation Nationale des Sciences Politiques basée à Paris, créée par André Siegfried et présidée par René Rémond, est à l'origine de la création de l'atelier et contribue à son financement à hauteur de 70 %. Le solde est assuré directement par Sciences Po Bordeaux, qui a en charge la responsabilité de cet atelier de reliure atypique au charme suranné, dont la qualité de travail méritait d'être mentionnée en... « lettres d'or ». ■

suite de la page 1

Des travaux nécessaires mais pas suffisants

Didier CHABAULT, Secrétaire Général

EXTENSION[S] : Dans quel cadre s'inscrivent les travaux d'extension entrepris actuellement sur le site de Sciences Po Bordeaux ?

Didier CHABAULT : Les problèmes de place au sein de l'Institut ne datent pas d'aujourd'hui. Le Conseil National d'Evaluation précisait dans un rapport publié en 1992 que nos locaux étaient trop exigus, reconnaissant ainsi explicitement notre problème de gestion des salles de cours. Nous n'avons bénéficié d'aucune dotation dans le cadre du « Programme Université 2000 », initié par Lionel Jospin, alors Ministre de l'Éducation Nationale. En revanche, le Rectorat nous a contactés pour recenser nos besoins à l'occasion du lancement de l'étu-

d'ensemble et effectuer des économies poste par poste. Pour autant, nous n'avons pas d'autre choix car nous devons pouvoir accueillir impérativement un nombre plus important d'élèves dans le cadre de la nouvelle scolarité à cinq ans.

EXTENSION[S] : Comment avez-vous procédé pour boucler votre budget coûte que coûte ?

Didier CHABAULT : Pour gagner du temps et faire l'économie d'un concours, nous avons conservé le cabinet d'architectes qui avait déjà effectué la première étape de l'agrandissement de nos locaux, en 1989 (voir encadré). Ce marché de reconduction a été effectué en plein accord avec le Rectorat et a fait l'objet d'une procédure placée sous l'autorité d'une commission diligente par le Préfet. Si l'esthétique du nouveau bâtiment a été étudié, les critères de fonctionnalité ont primé dans nos choix. Il a fallu également revoir à la baisse certaines nouvelles salles de classe, qui seront plus petites que nous l'avions imaginé. Même si nous nous félicitons de cette extension qui va améliorer grandement nos conditions de travail, la situation n'est pas idyllique pour autant. Nous ne pourrions pas satisfaire toutes les demandes du corps enseignant et chercheur, des élèves et du personnel administratif. Les attentes ne seront pas toutes comblées, loin s'en faut. Nous allons devoir faire face par ailleurs à des problèmes d'organisation, comme l'absence de personnel supplémentaire pour nettoyer et entretenir ces nouveaux locaux par exemple.

EXTENSION[S] : Quand ces travaux seront-ils terminés ?

Didier CHABAULT : Les travaux ont débuté en janvier 2003 et la livraison du chantier est prévue pour novembre 2003. Nous aurions apprécié de pouvoir disposer de ces locaux neufs dès la rentrée 2003. Cela ne sera malheureusement pas possible. Nous risquons de vivre un dernier trimestre 2003 assez « sportif », avec un surcroît d'élèves, la fin du chantier, et une gestion des salles qui va



Didier Chabault

devoir nécessiter une bonne dose de pragmatisme et d'imagination ! Mais nous ferons face, évidemment...

EXTENSION[S] : Au-delà de l'aspect fonctionnel de ses travaux, quels avantages l'Institut tire-t-il d'une telle extension ?

Didier CHABAULT : Il est possible qu'en termes d'image, un parallèle puisse être fait entre la modernisation de nos locaux et l'évolution de notre scolarité. Maintenant, je ne crois pas que l'impact visuel du nouveau hall d'entrée ait une quelconque incidence sur la motivation des élèves à s'inscrire à l'Institut. La seule richesse que nous possédons est... intérieure. Sciences Po Bordeaux n'a jamais accordé d'importance aux fastes, et le souci d'économie

qui a été le nôtre pour traiter ce dossier d'extension - contraint et forcé par une enveloppe financière sous-dimensionnée - en est l'illustration.

EXTENSION[S] : Attribuez-vous des noms propres aux nouvelles salles, comme l'Institut l'a fait par le passé pour ses amphithéâtres et certaines de ses salles ?

Didier CHABAULT : La question de « baptiser » les futures salles de cours de cette nouvelle aile a été évoquée mais elle n'a pas encore été tranchée. Cela dit on peut toujours concevoir d'ouvrir une « boîte à idées » pour la rentrée 2003... ■

Des chiffres «béton»

Sciences Po Bordeaux occupe une surface totale actuelle de 6.185 m². Celle-ci se décompose en trois grandes activités : Enseignement (3.992 m²), Recherche (1.383 m²) et Documentation (910 m²).

L'établissement dispose par ailleurs de trois amphis (400 places, 250 places et 80 places). L'extension comprendra au rez-de-chaussée une salle de 110 m², deux salles de 90 m², et 2 salles de 65 m².

A l'étage, on trouvera 10 salles de 35 m², 2 salles multimédias de 50 m² et 4 bureaux de 16 m². Un local « Vie Etudiante » sera également ouvert. ■

de du programme suivant, intitulé « Université du Troisième Millénaire », (U3M). Nous avons engagé, dans l'urgence et de manière informelle, l'ébauche d'un budget prévisionnel de travaux d'extension estimé à l'époque à 12 MF. Le projet a été affiné dans les mois qui ont suivi. Nous avons alors sollicité une enveloppe financière plus conforme à la réalité, évaluée à 15 MF et justifiée par un chiffrage précis. Si notre dossier a bien été retenu dans le cadre du « Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006 », son montant initial n'a pas été revu à la hausse. Notre budget s'élève donc à 1 629 000 Euros, ce qui nous pénalise puisqu'il a fallu revoir le projet

Une extension harmonieuse

Les travaux d'extension du site de Sciences Po ont été confiés à l'architecte talençais Dominique GORCE du groupe ERSOL. Ce dernier, qui avait déjà réalisé l'agrandissement de 1989, nous précise les particularités de ce chantier.

« Les budgets accordés par l'Etat sont sous-estimés par rapport à la définition du projet. Ils ne tiennent pas compte non plus de la hausse des prix du BTP, de l'ordre de 20 % en quelques années. Ces contraintes nous ont obligés, entre autres, à réduire de 10 % le volume des salles, ce qui n'est pas trop gênant pour les grandes salles, mais risque de l'être beaucoup plus pour les pièces qui accueilleront les conférences de méthode. Différentes options ont été étudiées avant de s'arrêter sur le projet définitif. Le choix retenu a pris en compte l'éventuelle extension de la bibliothèque.

Compte tenu du cahier des charges, qui devait notamment prendre en compte le respect d'arbres classés bordant le site, la seule solution viable consistait à se positionner devant l'entrée et à regrouper les espaces à vivre. Les accès piétons depuis la

future station du tramway (qui se trouvera à une centaine de mètres des locaux) et depuis le parking ont été intégrés dans l'aménagement. Les grandes salles sont localisées au rez-de-chaussée, et les petites salles à l'étage. Différentes idées ont été imaginées pour éclairer l'espace, dont un puits de jour sur une salle de cours donnant sur le hall d'entrée.

Celui-ci doit apporter une clarté équivalente à une fenêtre. Cette extension se veut harmonieuse, et ne devrait pas changer le mode de vie de l'Institut. Le chantier a connu au départ quelques vicissitudes administratives. La contrainte de respect d'un large périmètre de protection de la nappe phréatique du château d'eau à proximité était incompatible avec les travaux envisagés. Celle-ci a finalement été levée, après analyse et étude du dossier par les autorités compétentes. » ■

Des aménagements à la pelle

La création de l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux date de 1948. Ses premiers locaux se situaient cours du Maréchal-Joffre à Bordeaux. En 1967, ce qui allait prendre ultérieurement le nom de Sciences Po Bordeaux s'est installé sur le Campus de Talence-Pessac, site de son implantation actuelle. Le bâtiment couvrait à l'origine une superficie de 5.000 m² sur deux niveaux. Personne n'imaginait à l'époque qu'il deviendrait un jour trop étroit. La première étape d'agrandissement intervient en 1989 et concerne la construction de l'Aile Recherche, qui dispose de 1.000 m² supplémentaires. Celle-ci voit la vie en bleu, couleur extérieure du nouveau bâtiment. Elle a permis la construction de deux salles de cours et de séminaires (Touchard et Senghor) ainsi qu'un petit amphithéâtre baptisé Jacques-Ellul, destiné initialement à des colloques réservés aux chercheurs. S'ajoutent à cela une vingtaine de bureaux et une bibliothèque de recherche très importan-

te rassemblant les fonds documentaires des centres de recherche associés à Sciences Po Bordeaux (« Afrique noire », « Vie locale », « Québec-Canada » et CRACC). Devant la montée en puissance des effectifs, l'Institut multiplie les aménagements intérieurs et procède en 1992 à une première restructuration de la bibliothèque centrale et à l'aménagement de bureaux et salles dédiées à la Formation continue, aux Rencontres IEP/Sud Ouest et à la Communication. En 1996, une nouvelle salle d'accès direct aux ouvrages usuels de la bibliothèque est créée (25.000 ouvrages sont ainsi mis en « libre accès » pour les étudiants). « Nous avons été les rois de l'aménagement et les princes du bricolage » plaisante Didier Chabault, Secrétaire Général, qui cultive un humour tout britannique nécessaire à la bonne absorption de dizaines de micro-problèmes quotidiens à régler chaque fois dans l'urgence... ■



Vers une Europe nouvelle

Nous vivons dans l'atmosphère tendue de la crise irakienne. Cela ne crée pas de bonnes bases pour débattre du problème de l'élargissement de l'UE et échanger sur l'état de l'opinion publique au sein des pays candidats à quelques semaines des référendums organisés dans tous ces pays. Et pourtant une Europe Nouvelle est en train de naître, une Europe dont peu d'entre nous peuvent imaginer le futur fonctionnement.

Parmi les 10 pays candidats, 2 sont des pays méditerranéens et les 8 autres appartiennent à la zone de l'Europe centrale et orientale. On peut donc facilement appeler cet élargissement un élargissement vers l'Est avec toutes les contraintes et toutes les questions que cela peut représenter. La Pologne, à elle seule, constitue la moitié du potentiel démographique de tous les pays candidats. N'y aurait-il que cette seule variable (et il y en a d'autres), cela suffirait à préciser, pour une bonne analyse socio-politique, que le cas de la Pologne doit être traité comme un cas à part. Parallèlement, il faut bien savoir que la plupart des pays candidats de cette partie du continent sont marqués par un passé communiste. Le temps qui s'est écoulé depuis „l'automne des peuples” des années 89-90 n'a pas permis, jusqu'à maintenant, d'effacer toutes les traces de la dépendance de ces peuples envers la domination soviétique. Il y a là un aspect très important qui explique le phénomène, à l'évidence totalement incompris en France, selon lequel, pour les Polonais, pour les Baltes, pour les Tchèques, pour les Hongrois, pour les Slovaques, l'appartenance à l'OTAN est psychologiquement plus importante que l'adhésion à l'Europe unie. Comportement collectif d'autant moins compris, en France, que depuis 1966 ce pays a cultivé jalousement sa différence au sein de l'Organisation atlantique.

Depuis au moins deux siècles les peuples des PECO vivaient sous la domination russe et dans la peur de l'agression de cet empire. De même que le général de Gaulle a toujours dit «les Russes» en parlant des Sovié-

tiques, on a toujours considéré, en Pologne, l'URSS comme le prolongement de l'empire russe. Si l'on appréhende sous cet angle les déclarations récentes des dirigeants des futurs adhérents à l'UE dans la crise américano-irakienne, signataires de la fameuse «lettre de soutien» à l'administration Bush ou membres du «groupe de Vilnius», on réalise combien cette déclaration procède d'une volonté d'acquiescer une protection américaine vis-à-vis d'un passé, pas



Cracovie, perle de la Pologne

tout à fait récent désormais mais «qui ne passe pas» (selon l'expression d'Henry Rousso à propos de la France de Vichy). Bien sûr, l'appartenance de la Pologne et des autres pays d'Europe centrale et orientale à l'Europe Unie est un but primordial, contesté uniquement par les nationalistes («Ligue des Familles» et «Autodéfense», par exemple en Pologne) qui craignent une trop grande ingérence européenne. Dans ce contexte les propos du président Chirac («l'occasion de se taire et la mauvaise éducation...»), considérés par presque toute la presse polonaise comme très arrogants, ont servi les thèses des nationalistes démon-

trant aussitôt qu'il faut se méfier de l'Europe en faisant appel à la fierté nationale.

Accepter les différences

Il serait inexact de croire, pour autant, que cette «tempête» va changer l'opinion des Polonais sur l'adhésion. Les élites polonaises, à 90%, sont ouvertement pro-européennes. La jeunesse polonaise est très majoritairement pro-européenne. Lorsque le «soufflet» sera retombé et que l'effet médiatique aura perdu en intensité, tout laisse à penser que le résultat du référendum de juin 2003 va être probablement favorable à l'élargisse-

L'École Internationale des Sciences Politiques de Katowice

« STO LAT ! »

En polonais, « Bon Anniversaire » se dit « Sto lat », ce qui signifie littéralement « Qu'il vive 100 ans ! ». Pour ce qui concerne l'École Internationale des Sciences Politiques de Katowice, en Silésie, on peut considérer qu'un dixième du chemin a d'ores et déjà été franchi, puisque l'École va fêter, le 7 mai 2003, ses 10 ans d'existence.

L'histoire de cette école n'est pas banale. En 1991, à peine deux ans après les changements survenus en Europe centrale et orientale, le Conseiller culturel en poste à l'Ambassade de France en Pologne, Jean-Jacques Beausou, aujourd'hui ambassadeur en Lybie, qui avait préparé et réussi le concours interne d'entrée à l'ENA à Sciences Po Bordeaux, sollicite Pierre Sadran, directeur à l'époque. Il lui fait la proposition suivante : « Seriez-vous intéressé pour aider à la création de l'équivalent d'un IEP en Silésie, en travaillant avec un professeur de sociologie, parfaitement francophone : Jacek Wodz ? ». Les choses vont alors très vite : après deux missions exploratoires de Pierre Sadran et de Vincent Hoffmann-Martinot, premier chef du projet, sur place, le Sénat de l'Université de Silé-

sie adopte un décret portant création de l'École en avril 1993. Jean-Marie Péret préside le premier jury de recrutement de la première promotion en compagnie de Jacek Wodz et d'un jeune doctorant en science politique de l'Université Catholique de Louvain (Belgique), encore associée au projet, Benoît Rihoux, aujourd'hui professeur.



Promo 2002

L'inauguration officielle de l'École Internationale des Sciences Politiques de Katowice a lieu le 31 octobre 1993. René Rémond, président de la Fondation Nationale des Sciences Politiques y prononce la « leçon inaugurale ». Trente élèves constituent la première promotion, désormais on en compte environ 35 par année, recrutés sur l'ensemble de la Pologne avec une majorité originaire de Silésie et du sud du pays. La scolarité dure trois ans : les étudiants sont

sélectionnés à un niveau bac+2 ou +3 et obtiennent, à la sortie, un Magisterium (niveau bac+5) avec le « double sceau » : Sciences Po Bordeaux et Université de Silésie. L'organisation des études est comparable à ce qui se pratique dans les IEP français : conférences de méthode, cours magistraux et séminaires, avec un grand-oral final... Sur les 2 430 heures d'enseignements dispensées au total des trois années d'études, on compte plus de 1 000 heures assurées en français, par une quinzaine d'enseignants francophones (sur 36 intervenants) venant soit en mission ponctuelle (7 ou 8 par an sont des enseignants de Sciences Po Bordeaux) ou résidant en permanence sur place.

L'École a été soutenue et partiellement financée, dès l'origine par la Fondation France-Pologne, agence publique française chargée du développement de la coopération franco-polonaise, devenue en 2002 « Association France-Pologne pour l'Europe ». Sous la présidence de Claude Sardais, inspecteur des finances, cette association, parmi de nombreuses autres activités, contribue à la valorisation de l'enseignement supérieur francophone en Pologne. Elle vient d'accorder son label à l'EISP Katowice. L'École a été admise à adhé-

ment. Dans le détail, il est clair que le trouble-fête vient de la politique américaine qui essaie de jouer la Pologne contre « la vieille Europe » en plaçant délibérément les Polonais dans une situation très délicate et très ambiguë. En dépit de tout, néanmoins, il me semble que les dix dernières années de relations entre la Pologne et la France ont construit les bases solides d'une compréhension mutuelle.

Essayons maintenant d'imaginer la configuration de l'Europe Nouvelle. L'Europe à 25 fonctionnera après 2004. D'une manière ou d'une autre elle devra fonctionner. Comment fonctionnera-t-elle ? Ce travail de spéculation intellectuelle n'est pas simple même si certains éléments nous apparaissent plus ou moins clairs. L'Europe à 25 comprendra les pays d'Europe orientale et centrale avec toutes leurs spécificités culturelles et leurs problèmes économiques qui ne sont peut-être pas énormes mais qui ne doivent pas être, non plus, sous-estimés. De surcroît, quand on parle des Etats d'Europe centrale et orientale, il faut nécessairement prendre en compte un fait politique : ceux-ci ont tous des identités politiques pas encore bien établies, en cours de recomposition. L'histoire a voulu que cette partie du continent demeure

durant le XIX^e siècle sous l'occupation de trois empires alors que les principaux pays d'Europe Occidentale, durant ce même siècle, ont pu construire (ou stabiliser et renforcer) leurs propres identités politiques. Il est donc parfaitement vain de chercher à comparer l'état de la conscience nationale en République tchèque, en Slovaquie et même en Pologne avec celui de la France ou du Royaume-Uni. Il en va de même pour la question des structures de représentation politique qui ne bénéficient pas, dans les pays d'Europe

*En dépit de tout,
néanmoins, il me semble
que les dix dernières
années de relations entre
la Pologne et la France
ont construit les bases
solides d'une compréhen-
sion mutuelle.*

orientale et centrale, d'un long passé démocratique au sens où l'on emploie ce terme en Europe occidentale avec une tradition électorale stable. Mais d'un autre côté, les sociétés d'Europe centrale ont une expérience politique peu connue en Occident, qui se résume en une faculté de fonctionnement dans des conditions défavorables pour l'indépendance étatique. Il découle de cet état de fait une caractéristique bien particulière pour ces pays : le rôle primordial de certains éléments culturels et religieux dans la définition de l'identité nationale.

Cette dimension fait peur, de temps en temps, à certains Occidentaux car ils la comprennent comme une atteinte à la construction de la société civile. Il faut leur rappeler que l'entrée de la Grèce dans l'Union Européenne (en 1980) a suscité une réaction de scepticisme (voire de défiance) comparable, vu le rôle de la religion orthodoxe dans la création de l'identité nationale grecque. L'Europe a finalement bien accepté cette spécificité grecque. On peut ainsi imaginer, de manière analogue, qu'après 2004, cette Europe à 25, avec la spécificité culturelle de l'Europe centrale et orientale, fonctionnera correctement comme cela a été le cas depuis l'entrée de la Grèce... ■

J.P.

Pr. Jacek WODZ

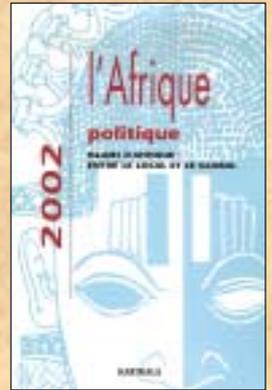
Directeur de l'Ecole Internationale des Sciences Politiques de Katowice

PUBLICATIONS

COULON (Christian) (Dir.), L'Afrique politique 2002. Islams d'Afrique : entre le local et le global, CEAN, Karthala, Paris, 2003, 360 p.

Dirigée par Christian Coulon, professeur de science politique à Sciences Po Bordeaux, qui a dirigé pendant dix années le Centre d'Etudes d'Afrique Noire et qui est responsable du DEA « Analyse politique de l'Afrique Noire et des Pays du Sud », cette toute dernière édition de « L'Afrique politique », publication annuelle du CEAN, traite d'un thème particulièrement sensible : celui des Islams d'Afrique. Le pluriel n'est pas seulement une figure de style, il se retrouve dans la pluralité des contributions intégrées par Christian Coulon puisque dix chercheurs ont rédigé un des chapitres du thème de l'année 2002 permettant de « baliser » huit Etats africains : le Soudan, la Mauritanie, le Mozambique, le Sénégal, le Cameroun, la Guinée-Bissau, le Niger et l'Afrique du Sud. Dans l'introduction de l'ouvrage, Christian Coulon dresse l'état des lieux des nouvelles voies de l'*umma* africaine. Il mesure ainsi « l'islamisation du politique et la politisation de l'Islam » pour aboutir à ce commentaire percutant (et remettant en cause bien des schémas caricaturaux) : « La montée en puissance de l'islam en Afrique n'a donc rien à voir avec un complot islamique international, pas plus qu'il ne traduit l'échec de la modernisation. Elle exprime un phénomène plus innovateur dans lequel se lisent les articulations, les « branchements » de toutes sortes entre ces « nouveaux mondes » pour parler comme Marc Augé, qui irriguent les sociétés africaines contemporaines et lient le local au global, en passant par de multiples systèmes de connexion. L'islam est à la fois l'un de ces « nouveaux mondes » et est, lui-même, fait d'une pluralité de ces mondes ». Christian Coulon est un des plus grands spécialistes en Europe de « l'islam africain »... Sa voix mériterait d'être écoutée par les temps qui courent ! ■

J.P.



VAN WALRAVEN (Klaas), THIRIOT (Céline), Transitions et virage. Un bilan de la littérature, African Studies Centre. Research Report 66/2002, 2002, 219 p.

Un centre de recherche, le plus dynamique soit-il, se doit de travailler désormais en réseau. Le Centre d'Etudes d'Afrique Noire de Sciences Po Bordeaux est ainsi impliqué dans plusieurs dizaines de partenariats scientifiques, sur l'ensemble de la planète. Dans le cas précis de cet ouvrage, c'est avec l'African Studies Centre, de Leyden (Pays-Bas) que s'est effectuée cette recherche combinée. Deux enseignants-chercheurs, Klaas van Walraven (Leyden) et Céline Thiriote, maître de conférences de science politique (Sciences Po Bordeaux) ont joint leurs efforts pour, grâce à une subvention conjointe des ministères français et néerlandais des Affaires étrangères, réaliser, à partir de 1993, une étude sur « littérature et démocratisation » en Afrique Noire. Le présent ouvrage couvre la période 1995-96 au cours de laquelle « le ton général de la littérature [africaine] a sensiblement changé et est devenu très relativiste, voire franchement pessimiste, jusqu'au nihilisme parfois ». Quatre parties dans ce livre : les thèmes, les thèmes négligés, l'analyse de 44 pays et, finalement, une bibliographie. Un outil fort utile pour mieux comprendre l'Afrique d'aujourd'hui. ■



J.P.

vice

rer à l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), en décembre 2002, devenant ainsi le premier établissement polonais d'enseignement supérieur autorisé à rejoindre l'AUF. Depuis avril 2002, l'Institut d'Etudes Politiques de Lille participe officiellement au projet.

Après la session de juin 2002, on comptait 208 diplômés de l'EISP, depuis la création de l'établissement, qui ont intégré tous les secteurs d'activité en Pologne, aussi bien public que privé.

Toujours dirigée par Jacek Wodz, l'Ecole de Katowice compte également une Secrétaire générale, Agata Pazdzierny, une secrétaire, Edyta Jelen et un documentaliste-bibliothécaire, Stefan Gutowski. La bibliothèque créée de toutes pièces compte aujourd'hui 2.500 ouvrages en français, dont certains ont pu être acquis grâce au concours du service culturel de l'Ambassade de France en Pologne, des abonnements à des revues spécialisées, etc. ■

Hommage à Patrick Bourrat

Patrick BOURRAT, promotion 1975, est mort de ses blessures, le 23 décembre 2002, en reportage pour TF1, dans les sables du Koweït. En avril 1991, après ce que l'on appelle désormais la "Première guerre du Golfe" il avait eu la gentillesse de répondre à quelques questions pour le numéro 7 de "Sciences Po Bordeaux Infos" [lettre de l'IEP à l'époque].

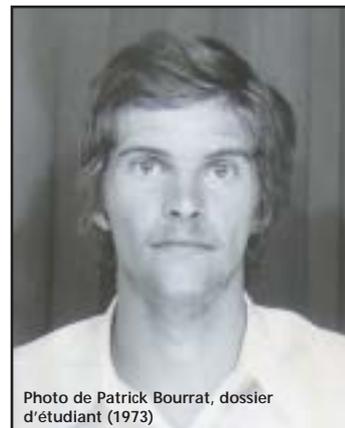


Photo de Patrick Bourrat, dossier d'étudiant (1973)

Patrick BOURRAT rentrait d'Irak où il avait été fait prisonnier, dans la région de Bassorah, par les troupes de Saddam Hussein. Il y était avec d'autres journalistes occidentaux qui voulaient travailler hors des fameux "pools journalistiques" organisés par l'État-major américain.

EXTENSION[S] a choisi, en guise de simple et confraternel hommage, de laisser le "dernier mot" à Patrick BOURRAT.

Sciences Po Bordeaux Infos : Une fois encore, à travers le conflit du Golfe, le débat dans le débat a porté sur le rôle de la télévision. Pensez-vous que le « reportage de guerre » soit encore praticable après ce que l'on dit de la couverture du conflit ?

Patrick Bourrat : Les limitations imposées aux journalistes étaient inévitables. Les incertitudes sur le niveau des pertes humaines en disaient long sur la confiance que les politiques et les militaires occidentaux accordaient à l'opinion publique. Raison de plus pour que les journalistes s'efforcent par tous les moyens, y compris par le déguisement et la ruse, de contourner les contrôles. Les médias ont été abusés par les surestimations grossières du potentiel irakien : systèmes de défense anti-chars, armes chimiques, performances des blindés, etc. Parce qu'ils n'avaient pas de sources d'informations contradictoires, les journalistes ont relayé les hypothèses de l'institution militaire américaine et française. Rien ne remplacera le témoignage direct du journaliste. Dans une démocratie la liberté de la presse est indivisible. Le journaliste n'est pas un combattant. S'il doit être loyal envers son pays et respecter les règles élémentaires de sécurité, il a le devoir de rapporter les faits, aussi dérangeants soient-ils.



Patrick Bourrat et Catherine Jentile dans le Golfe en 1991

Parce que la presse américaine a des traditions d'indépendance beaucoup mieux ancrées, les militaires américains ont laissé les journalistes travailler à deux moments importants : la bataille de Khafji en janvier où l'on a constaté que le Général Schwarzkopf pêchait par excès d'optimisme et le 2 mars sur les décombres fumants d'une colonne irakienne en pleine retraite à Jahra, au Koweït où les soldats agonisaient encore, les journalistes ont vu pour la première fois que les bombardements aériens massifs s'apparentaient à un « jeu de massacre ».

La liberté de presse, même en temps de paix, n'est jamais acquise. En temps de guerre nous avons à nous battre encore plus âprement. Je l'ai fait avec mon équipe de reportage et je recommencerai s'il le fallait.

S.P.B.I. : Certains chroniqueurs mais aussi des « experts » ont fait passer l'idée d'une vaste manipulation de l'information au service des intérêts stratégiques américains. Avec du recul, confirmez-vous cette thèse ?

Patrick Bourrat : Le mot « manipulation » implique la volonté de

tromper. Les médias américains ont effectivement été utilisés par le Général Schwarzkopf pour faire croire aux Irakiens qu'une vaste opération amphibie se déroulerait sur les côtes koweïtiennes.

En contrôlant au plus près les mouvements des journalistes sur les zones d'engagements, les Américains se sont prémunis contre un éventuel « emballement » de l'opinion publique.

Je ne pense pas qu'ils auraient pu faire passer une débâcle ou une hécatombe de soldats américains pour une victoire éclatante contrairement à ce que les Irakiens et certains pays

arabes ont tenté de faire croire. La fonction critique du journaliste jugée indispensable dans une démocratie en temps de paix est « rabotée » pour cause de consensus forcé en temps de guerre (rappelez-vous l'émotion suscitée par l'interview des soldats français critiquant leur hiérarchie à Dahran). C'est une sérieuse limite. Nous avons protesté. Et nous avons été incompris surtout aux Etats-Unis, chose surprenante. C.N.N. s'est ainsi transformée en « Télé-Pentagone ».

S.P.B.I. : Vous avez été arrêté sur la route de Bassorah par les troupes irakiennes. Avez-vous imaginé que vous pouviez rester longtemps séquestré comme Abouchar, Rochot et les autres... ?

Patrick Bourrat : Non, à aucun moment. Lors de notre arrestation, l'Irak négociait avec les américains, un cessez-le-feu provisoire. La prolongation de notre détention aurait été interprétée comme une mauvaise volonté de leur part.

S.P.B.I. : Fallait-il interviewer Saddam Hussein au milieu des « hôtes occidentaux » ? L'auriez-vous fait et pour quelles raisons ?

Patrick Bourrat : Oui, sans se prêter à une opération de propagande avec les otages occidentaux évidemment. Quelque soit son habileté, le vrai visage du despote et ses mensonges apparaissent crûment après de tels interviews. Ne serait-ce que par le gouffre qui sépare leurs propos, même lénifiants de leurs actes. J'aurai interviewé Staline, Hitler et Pinochet... ■



Un autre ancien diplômé de Sciences Po Bordeaux présent dans le Golfe pour TF1 : Michel SCOTT



Michel Scott sur le terrain à Bagdad mars 2003

Michel SCOTT, diplômé en 1991, (quand Patrick BOURRAT rentrait de Bassorah et répondait à nos questions...) a toujours gardé le contact avec Sciences Po Bordeaux. Grand reporter à LCI d'abord et TF1 ensuite, depuis 1994, il est un des plus exposés dans la couverture des événements actuels dans le Golfe arabo-persique. Entre deux séjours à Bagdad, il a accepté de témoigner pour « EXTENSION[S] », par mail, le 7 mars 2003. Dès le 9 il repartait en Irak.

Vous avez séjourné à Bagdad à plusieurs reprises ces dernières semaines : quelles sont vos impressions les plus fortes ?

Deux impressions majeures se dégagent de Bagdad dans cette « phase » d'avant-guerre. Celle d'une frénésie tout d'abord, qui s'est emparé des acteurs de la scène bagdadi: des pacifistes du monde entier se sont donné rendez-vous là (associations « anti-guerre », syndicalistes européens, gauchistes américains, parlementaires indépendants, boucliers humains) et ces groupes très hétéroclites se retrouvent quotidiennement sur le boulevard Abou Nawas le long

du Tigre pour des défilés auxquels se joignent également les fidèles du régime, milices du parti Baas et volontaires de l'armée de Jérusalem sans que cette conjonction ne soulève apparemment de paradoxe dans l'esprit des manifestants puisque l'ennemi est commun: Georges Bush. Tout cela sous l'oeil des caméras et il y en a: 250 journalistes ont été admis à Bagdad, tous sont regroupés au centre de presse situé au rez-de-chaussée du ministère de l'information, par souci de contrôle mais également dans une stratégie de transparence volontaire de la part des autorités car le mot d'ordre est clair: cette fois-ci tout sera fait pour que jusqu'au bout l'opinion publique internationale via cette couverture médiatique s'oppose à la guerre...

Deuxième impression, presque contradictoire, l'apathie de la population. Le silence des habitants de Bagdad quant à leur désir profond. C'est au détour d'une phrase, d'un soupir ou simplement par l'aveu hors caméra de certains de nos guides que l'on s'aperçoit qu'une majorité muette d'irakiens veut surtout que l'on en finisse et qu'un terme soit mis, fut-ce par la guerre, à l'asphyxie

économique et au manque de liberté subies depuis 12 ans.

Le régime de Saddam Hussein peut-il tenir encore longtemps ?

Le régime de Saddam Hussein aura du mal à tenir ne serait-ce que quelques jours à partir du moment où l'offensive terrestre sera déclenchée. C'est en tout cas l'analyse que font ceux qui connaissent de près le mental de ses défenseurs, en l'occurrence les Kurdes. Ces derniers m'ont expliqué que parmi les 250 000 à 400 000 hommes qui composent l'armée régulière bien peu résisteront au-delà des premières heures. La question se pose en revanche pour le dernier carré, les forces de la Garde républicaine et ceux qui n'auront rien à attendre de bon d'un renversement du pouvoir. Regroupés à Bagdad et peut-être à Tikrit, la ville du président, ces jusqu'au-boutistes risquent de donner du fil à retordre aux forces spéciales américaines. Quelque soit le scénario qui aura lieu dans les semaines qui viennent en tout cas, les jours de Saddam à la tête du pays sont comptés. ■

Une Question, deux réponses

QUESTION : Vous êtes une personnalité ayant l'habitude de la communication. Quel est pour vous le meilleur moyen de faire passer son message dans la « société du spectacle » pour reprendre l'expression de Guy Debord ?



Laure Adler

Laure ADLER : Eh bien... je vais vous dire : ne rien dire ! Je vous jure que c'est vrai, je m'en suis aperçu encore tout récemment parce qu'à « France Culture » j'avais fait une grille des programmes entièrement nouvelle il y a quatre ans... j'ai eu tous les ennuis du monde : les menaces de mort, de prises d'otage, les syndicats qui m'ont empêché d'avancer, etc, etc. La presse a été contre moi, parce j'avais communiqué sur cette grille de programmes. En septembre dernier, j'en ai refait une beaucoup plus nouvelle que celle d'il y a quatre ans, et j'ai décidé de ne rien en dire... Résultat : nous avons doublé l'audience de « France Culture » depuis le mois de septembre alors qu'il n'y a pas eu un papier dans la presse.



Raymond Depardon

Raymond DEPARDON : Premièrement je refuse d'être une personnalité... Je veux bien être un auteur qui assume son travail et qui en parle. Alors moi c'est un peu curieux, parce que théoriquement ce n'est pas par la parole que je communique, c'est par des images, du son, un montage. Mon premier souci c'est quand même de faire quelque chose qui me plaît, que j'avais envie de faire, qui correspond un peu à ce que j'avais comme idée mais qui aurait évolué. Il faut, à mes yeux, que le travail soit bien fait, qu'il soit cohérent. La deuxième chose c'est que je dois peut être accompagner ce que je fais pour qu'on puisse comprendre qui je suis. Alors ça c'est surtout en documentaire, plus qu'en fiction. Je dis : « Je suis ce que je suis et j'ai fait ce film ».

Moi je me place en tant qu'auteur en fait, en tant qu'artiste et je peux dire par exemple que les chaînes de

Extrait du Livre d'or : Jean-Luc Lagardère

Grand patron de l'industrie et de la presse, Jean-Luc Lagardère récemment disparu, avait connu "l'épreuve" du Grand Oral des "Rencontres"...

*La fatigue et la farnia d'après
des jaunes a réécrit le récit
entrepreneurs que je suis... en
étant ce qu'il faut critiques, mais
en ne cachant pas leur enthousiasme
devant ceux qui font des choses dans
ce pays — avec une incise reconnaissable*

Jean-Luc LAGARDÈRE
26-03-98

télévision sont, aujourd'hui, peuplées de gens qui détestent les artistes. Ce qui est important dans la télévision c'est le sujet, la durée, l'impact, la façon de faire, l'auteur pour la télé c'est quelque chose qui est un peu dangereux, en compétition avec elle. ■

Propos recueillis par J. M. Petaux, "Radio Campus Bordeaux" 88, 1 FM.

**N'oubliez pas le Jeudi
10 Avril à partir de 12h**

Fête des Associations de Sciences Po Bordeaux avec paëlla, vin, musique et dernier Grand Oral de l'année à 17h : Pascal Lamy, commissaire européen. ■

Admissions : Internet et ouverture aux bacheliers

Deux innovations importantes ont été réalisées cette année dans le service des Admissions dirigé par Hélène DUSSOURD.

Pour la première fois, Sciences Po Bordeaux a mis en place une procédure « on line » pour les pré-inscriptions aux épreuves d'entrée. Ce système a nécessité un investissement important destiné à susciter le plus grand nombre de candidatures possibles, dans le souci d'élargir la base du recrutement à Sciences Po Bordeaux. Ouverte sur Internet entre le 1^{er} et le

28 février, cette nouvelle formule a rencontré un succès encore plus grand que prévu. Comme on le mesure ci-dessous, le total des pré-inscriptions aux trois examens d'entrée dépasse le chiffre des 4 000 alors qu'il était de moins de 2 700 l'an passé.

La seconde nouveauté portait sur la mise en place d'un examen d'entrée réservé aux "bacheliers de l'année" [niveau "Bac 0"] destiné à encourager les candidatures directement après le lycée sans "passer par une "prépa"... Elle a amené 1 247 inscriptions à ce niveau en 2003 lorsque

seulement 770 bacheliers de l'année étaient présents en 2002 aux épreuves d'entrée en Première année. Il se confirme donc qu'il est possible d'élargir le spectre de notre recrutement en spécifiant précisément les niveaux d'accès à Sciences Po Bordeaux puisque l'entrée en Deuxième année, à "Bac +1", est maintenue et qu'elle recueille encore plus de succès que l'année passée : près de 1 000 demandes supplémentaires en 2003 par rapport à 2002. ■



La recherche en tête

Responsable d'un Centre de Recherche et d'un DEA et Délégué à la Recherche pour l'Institut, Jacques PALARD traduit l'âme d'une communauté de chercheurs en sciences sociales, reconnue pour sa dynamique et ses travaux.

Ne vous fiez pas aux apparences. Sous le béret, Jacques Palard coiffe deux casquettes. Celle de chercheur au CNRS tout d'abord. Cette mission l'amène à croiser ses études sur l'évolution du catholicisme dans une dimension « localisée » et ses travaux sur les composantes des institutions et des politiques territoriales. Responsable du Centre de Recherche et d'Études sur le Canada et le Québec en Sciences Sociales (CRECQSS), il dirige par ailleurs le DEA « Pouvoir, action publique, territoire » qui privilégie l'étude du politique et de l'action publique dans leurs rapports au territoire. Cet adepte de la « petite reine » occupe par ailleurs sans aucune visée monarchique la fonction de Délégué à la recherche de l'Institut. « Officiellement, je préside, par délégation du Directeur de Sciences Po Bordeaux, le Conseil Scientifique de la maison. Dans les faits, je participe à l'animation de la réflexion sur cette thématique, en liaison avec tous les protagonistes de la recherche au sein de l'Institut ». Les actions entreprises peuvent porter de manière prosaïque sur le financement de programmes de recherche originaux ou sur une réflexion sur la valorisation de la recherche au travers des publications. Des activités plurielles qui semblent taillées sur mesure pour un homme ouvert et disponible pour qui « le

travail fondamental de la recherche consiste à renouer des fils et faire émerger des réseaux » dans une fécondation intellectuelle que l'intéressé juge indispensable en sciences sociales. « Notre recherche se caractérise par un attachement viscéral au terrain. Il ne s'agit pas de pure théorie mais de démarches empiriques qui se sont nourries du jeu de la confrontation. La recherche naît toujours d'un désir personnel qui croise la vision d'autres chercheurs de son entourage, elle-même confortée ou bousculée par le regard de collègues français ou étrangers. Quels que soient les moyens utilisés - séminaire, travaux communs, etc. - il faut confronter les idées et comparer les bases concrètes de l'analyse ». Un leitmotiv qui serait une des clés du succès de la Recherche à Sciences Po Bordeaux, reconnue pour ses états de service. « La Datar avait décidé dans les années 60-70 de faire de notre Institut et de celui de Grenoble des IEP d'équilibre, en mettant l'accent sur la préparation des concours, notamment celui de l'ENA, et la Recherche » explique Jacques Palard. Cette légitimité a été confortée au fil du temps par des actions qui ont permis à l'Institut d'éviter le piège de la marginalisation ou du conformisme.



Jacques Palard

Une remise en cause permanente

Sciences Po Bordeaux a su investir dans les controverses de la discipline et se donner les moyens matériels de ses ambitions, par le recrutement de personnels qualifiés et la montée en puissance de sa bibliothèque. Les centres de recherche de l'établissement disposent de plus de 50 000 ouvrages de référence, avec un pool de documentalistes confirmé(s). L'osmose créée entre les enseignants et les chercheurs de la maison explique également la dynamique de la recherche à l'Institut. Pour Jacques Palard, c'est un facteur d'intégration, qui trouve sa conclusion dans l'implication des chercheurs dans l'École doctorale de Science politique de Bordeaux commune à Sciences Po Bordeaux et à l'Université Montesquieu Bordeaux IV. « La forte interpénétration des milieux professionnels facilite la reconnaissance du métier et tourne le dos à une période aujourd'hui révolue où certains considéreraient les chercheurs comme des super-boursiers » rappelle le Directeur du CRECQSS. Lequel s'interroge sur le caractère opératoire de la recherche et les moyens de former à la recherche par la recherche, en prenant l'exemple des formations

aux métiers de l'expertise publique ou de la gestion du management. Des professions dont l'organisation peut s'appréhender par le démontage des mécanismes organisationnels d'objectivation des procédures de gouvernement. Et Jacques Palard d'estimer que le passage des décideurs publics ou privés par un DEA ou un DESS est une bonne façon de prendre de la hauteur par rapport à une fonction de responsabilité, les clés de l'analyse permettant de comprendre de l'intérieur les mécanismes de décryptage des modes de fonctionnement. « Faire de la recherche, c'est détecter des clés d'objectivation sur lesquels nous travaillons, ce qui permet

in fine de trouver des logiques sociales qui dépassent les individualismes » poursuit notre homme, à Sciences Po Bordeaux depuis 1972. Pour lui, « l'esprit d'équipe est indissociable de la recherche ». L'Institut a innové dans ce domaine « en instaurant des réunions pour faire émerger des sous-groupes au sein des laboratoires et faire ainsi mieux participer les chercheurs à la conduite de la recherche ». Évalués tous les quatre ans par le Centre National de la Recherche Scientifique, les centres de recherche doivent justifier de leurs travaux et de leur intérêt. Le CEAN et le CERV, associés au CNRS depuis respectivement 1960 et 1976, n'ont jamais connu de rupture avec le CNRS, preuve de leur bon fonctionnement. Ils bénéficient désormais du statut « d'Unité Mixte de Recherche », CNRS-Sciences Po Bordeaux et ont le soutien constant de la Fondation Nationale des Sciences Politiques qui finançait à l'origine les centres de recherche dans deux IEP provinciaux : à Bordeaux et à Grenoble. Prospectif, Jacques Palard souhaite favoriser l'interdisciplinarité au sein de certaines unités et mieux appréhender les relations entre recherche et expertise, en termes de budget, de temps, de ressources, de valorisation ou d'évaluation. On n'arrête pas la recherche ! ■

De la parole aux actes

Le Conseil Scientifique de l'Institut, composé de 15 membres de Sciences Po Bordeaux et d'une dizaine d'intervenants extérieurs, s'est réuni le 14 mars 2003 pour une journée de travail. Des doctorants et des enseignants-chercheurs ont participé à ce séminaire qui, à partir de l'exemple d'un travail de recherche d'un politologue sur l'Afrique, a permis de comprendre la méthodologie d'investigation employée, et l'intérêt concret de ces résultats. De même,

le Conseil Scientifique a montré la pertinence d'une thématique sur l'Europe de l'Est à l'heure de l'élargissement européen. Cette réunion, très rythmée, a permis à Robert Lafore, Directeur de Sciences Po Bordeaux, de rappeler que la recherche est un élément capital du dispositif de la réforme de la Scolarité et de souligner l'efficacité des mécanismes qui ont permis à la recherche à Sciences Po d'assurer une croissance constante. ■

Le bal des Anciens

L'Association des anciens élèves de Sciences Po Bordeaux est en pleine renaissance. Le travail de fond de mise à jour de ses fichiers porte ses fruits. Un site internet offre aux étudiants et aux diplômés des services à valeur ajoutée, en attendant la sortie prochaine de l'annuaire des anciens.

Les associations d'anciens ont le vent en poupe. Dans un marché de l'emploi plutôt aphone, ces organisations patentées savent faire entendre leur voix, avec tact et diplomatie. Leur carnet d'adresse électronique s'avère souvent plus efficace que les pages saumonées des quotidiens et hebdomadaires nationaux. « Dans un contexte économique où les réseaux prennent de plus en plus d'im-



Caroline Moulié

portance, elles permettent d'offrir aux étudiants des opportunités » explique Frédéric Bélot (promo 98). Ce jeune homme, Ater (Attaché temporaire d'enseignement et de recherche) à l'université Paris II, préside l'Association des anciens élèves

de Sciences Po Bordeaux. La structure, née au temps des yéyés, végétait depuis trop longtemps. Sa renaissance date du début des années 2000 avec une première action conduite, entre autres, par Xavier Amouroux (promo 93), président, Anne Raimat ou Christelle Chappe.

« Notre objectif premier est de mettre en contact les étudiants actuels avec ceux des générations précédentes pour leur permettre de trouver un stage, passage obligé de leur scolarité » poursuit Frédéric Bélot. L'association a effectué pour cela un gros travail de mise à jour du fichier des anciens élèves. Une tâche qui a nécessité des investigations sur internet, l'envoi de courriers et l'émission de nombreux appels téléphoniques. Des missions confiées à Caroline Moulié, unique permanente de l'association, en poste depuis le mois de novembre 2001 dans le cadre d'un emploi jeune. Gestion de la base de données, mise en contact des étudiants avec les diplômés, organisation de tables de rencontres dans le hall de l'Institut, actualisation des offres de stage... le travail de l'Association s'articule autour des services de la Fédération des Instituts d'Etudes Politiques des huit établissements de Province, dont Sciences Po Bordeaux est adhérente. Son site internet (1), gratuit

pour les étudiants mais payant pour les anciens, offre l'accès aux DRH des 1 000 plus grosses entreprises françaises, à 1 300 cabinets de recrutement et à un millier de collectivités locales et territoriales. Depuis mars 2002, cette adresse web diffuse également les annonces de l'Apec. Les étudiants, grâce au système CVTech, peuvent en outre déposer leur Curriculum Vitae sur le site et espérer taper dans l'œil d'un recruteur ou d'un employeur.

Des nouveautés

Une association d'anciens élèves acquiert ses lettres de noblesse grâce à son annuaire imprimé. Celui des anciens de Bordeaux dont les éditions antérieures étaient assurées par l'administration de Sciences Po Bordeaux, tant pour la maîtrise d'œuvre

que pour le financement, devrait paraître avant l'été 2003. Edité à 2 000 exemplaires au minimum, l'ouvrage sera autofinancé. Il couronnera ainsi le travail de fond effectué depuis de très nombreux mois. A court terme, l'association prévoit également de créer un « club affaire » basé à Paris. Ce cercle informel se proposera de réunir trois fois par an ses membres pour partager leur expérience. Cette initiative donnera aux étudiants l'occasion de nouer de nouveaux contacts avec les anciens. « Les étudiants devront faire l'effort d'aller vers les diplômés, toujours très occupés », poursuit le président bénévole. Ce dernier estime que « Sciences Po Bordeaux a une place forte au niveau national et se doit de la conserver ». ■

(1) www.sciences-po.upmf-grenoble.fr/fr/aae
(contactez l'Association des anciens élèves au : 05 56 84 42 91 pour obtenir un code d'accès)

Des chiffres clés

Le fichier de l'Association des anciens élèves de Sciences Po Bordeaux recensait au début de l'année 2003 un total de 5.460 diplômés. Plus de 3.550 coordonnées personnelles et 2.000 adresses professionnelles étaient renseignées. 60 % des diplômés évoluent dans le secteur public, 40 % dans le privé. La portée nationale de l'Institut n'est plus à démontrer. 40 % des anciens travaillent dans la région parisienne. Dans le même temps, 30 % des diplômés occupent un poste en Aquitaine, ce qui correspond à un taux de sédimentation plutôt élevé. 7,5 % des anciens élèves sont basés à l'étranger, ce qui constitue un pourcentage d'expatriation professionnelle non négligeable. Plus de 4 diplômés sur 10 officient dans l'administration, 1 sur 5 dans les services et un peu moins de 1 sur 6 dans l'éducation. Une radiographie rapide mais intéressante d'une cohorte finalement plus hétérogène que d'aucuns prétendent. ■

Le trombinoscope de l'Association

Présidée par Frédéric Bélot, l'Association des anciens élèves de Sciences Po Bordeaux compte deux vice-présidents chargés des relations avec les entreprises : Daniel Belet, consultant, et Francis Dieras, cadre supérieur dans une entreprise bordelaise. Geoffroy de Pierrepont, directeur général d'une entreprise parisienne de produits informatiques, occupe

la fonction de secrétaire général et Nicolas de Coatpont, qui travaille à la direction générale d'un hôpital charentais, celle de trésorier. A noter que le directeur de Sciences Po Bordeaux est membre de droit de l'Association. Créée dans les années 60, elle intègre aussi désormais les étudiants Erasmus, ceux de 3^e cycle et des filières intégrées. ■



Directeur de la publication : Robert LAFORE

Comité de lecture :

Robert LAFORE, Didier CHABAULT, Jean PETAUX

Coordination : Jean PETAUX

Rédaction en chef :

Jean-Michel LE CALVEZ, « Person'Alizé »

Edition : Pascal BERNAGAUD, « Com'unique »

Maquette : Thierry PIERS, « Microclimat »

Mise en page : Jean-Thierry DINH « InterService »

Photos : Laurent WANGERMEZ,

Impression : « Imprimerie Cazabonne », Bordeaux

N°ISSN : en cours



SCIENCES PO BORDEAUX

11, Allée Ausone - Domaine universitaire
33607 PESSAC - CEDEX

Tél. : 05 56 84 42 52 - Fax : 05 56 37 45 37

www.sciencespobordeaux.fr

j.petiaux@sciencespobordeaux.fr

« Les instituts ont pour mission de donner à des étudiants, qu'ils se destinent ou non à la fonction publique, une culture administrative générale. Ils le feront avec l'esprit d'indépendance et de désintéressement qui sont le propre de l'université ».

Ordonnance N°45-2283 du 9 octobre 1945,
portant création des Instituts d'Etudes Politiques.